

MOTION PLR

« De la verdure à la place de voitures : Privilégions le parking en souterrain à Morges »

Voilà douze ans déjà, en mars 2008, une demande d'un crédit de CHF 60'000.- a été déposée dans le but d'élaborer une politique communale de stationnement public. L'étude devait être réalisée en neuf mois selon le préavis...

Toujours en 2008, à savoir le 4 avril, le groupe radical déposait la motion : « Pour la réalisation d'un parking souterrain au Parc des Sports ». Dans sa détermination, la Municipalité faisait alors la leçon aux motionnaires sur les compétences du Conseil communal et recommandait de ne pas prendre en considération cette motion, prétextant une étude sur le stationnement en phase de démarrage...

Non seulement le démarrage a fait long feu, mais en fin d'année 2008, la Municipalité nous informait par une communication écrite qu'elle renonçait au projet de parking public comprenant 200 places en souterrain à charpentier Nord. Les motifs évoqués étaient d'une part la pression des propriétaires de construire au plus vite et, d'autre part, le refus de l'autorisation par les services de l'Etat, ceux-ci estimant que la justification de la nécessité n'était pas apportée et que seul le résultat de l'étude sur la politique de stationnement était susceptible d'infléchir cette décision.

Hélas, ce fut une occasion perdue, puisqu'au bout de neuf mois, la Municipalité n'avait pas toujours pas produit de politique de stationnement.

Onze ans plus tard, en novembre 2019 un nouveau préavis a vu le jour sous le nom : « Demande d'un crédit de CHF 100'000.- pour la réalisation d'études permettant de définir les modalités de mise en œuvre de la politique de stationnement. »

Et le feuilleton des occasions manquées a vécu un ultime et regrettable épisode avec l'abandon forcé du projet de parking souterrain au Parc des sports, à la suite du rejet populaire du Plan partiel d'affectation.

Pendant toutes ces années d'inaction, la charge de trafic, elle, n'a cessé d'augmenter avec pour conséquence logique une saturation préoccupante du réseau.

Par sa motion « De la verdure à la place de voitures : Privilégions le parking souterrain à Morges » le PLR souhaite que la Municipalité prenne enfin ce problème à bras le corps et qu'elle propose des solutions. Il en va de la **tranquillité de l'ensemble des citoyens**, qui en ont assez de ce trafic indésirable généré par la recherche de places de stationnement. Il en va ensuite de la **qualité de vie au centre-ville** pour toutes celles et ceux qui y habitent ou qui le fréquentent, ainsi que pour l'ensemble des commerçants. Il en va enfin de **l'aménagement de nouveaux espaces verts** au-dessus des parkings souterrains afin de transformer ce qu'on pourrait appeler un « mal nécessaire » en un « bien salubre ».

Par ailleurs, comme souligné dans le préavis de novembre 2019, le PLR demande de repenser les règles de durée et de tarification du stationnement et installer un système global d'information.

Ces nombreux objectifs semblent difficiles à atteindre sans un nouvel ouvrage enterré public.

C'est pourquoi, en conclusion et soucieux de ne pas empiéter sur les attributions de la Municipalité en proposant des lieux précis, le groupe PLR demande l'étude de l'opportunité de réaliser un parking souterrain en ville de Morges et prions l'assemblée de bien vouloir prendre en considération cette motion.

Richard Bouveret

Maurice Jaton

Richard Gagnon
Cécile

Marc Tissot
Olivier

Sandra Palmieri